



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Rapport de synthèse

Actions entreprises sur le site de « l'îlot de Combe Nègre » Commune de Pinsac (46) Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction par Erwan GLEMAREC

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

SOMMAIRE

1. RAPPELS DES OBJECTIFS DE GESTION	2
1.1. OBJECTIFS A LONG TERME	2
1.2. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	2
2. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL	3
2.1.1. Actions de gestion réalisées à partir de septembre 2011	3
2.1.2. Actions prévues pour 2013	11
3. INVENTAIRES & SUIVIS NATURALISTES	16
3.1.1. Flore	16
3.1.2. Faune	16

1. RAPPELS DES OBJECTIFS DE GESTION

D'après les inventaires naturalistes effectués ces dernières années, l'îlot de Combe Nègre montre clairement des enjeux d'intérêt notable concernant tous les habitats de milieux humides, qu'ils soient aquatiques, prairiaux ou forestiers.

1.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Pour tout le site et le maintien de la diversité des habitats en place, l'objectif principal de la gestion à long terme est :

-Conserver au mieux l'intégralité de l'îlot

Pour les milieux aquatiques, l'objectif principal de la gestion à long terme est :

-Conserver l'alimentation du bras mort

Pour les bois humides, l'objectif principal de la gestion à long terme est :

-Développer l'extension d'une forêt alluviale en conservant la dynamique fluviale

De plus, dans la mesure du possible et en tenant compte de la diversité des habitats humides, l'autre objectif à long terme est :

-Favoriser la diversité biologique du site

1.2. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Les objectifs du plan de gestion sont rassemblés dans le tableau suivant :

Objectifs à long terme	Contrainte	Objectifs opérationnels et actions
1 Conserver au mieux l'intégralité de l'îlot	Assauts réguliers de rivière Dordogne contre les berges de l'îlot	1. Conserver les bois riverains pour soutenir l'intégrité des berges 2. Ne pas intervenir sur la dynamique de l'eau.
2 Conserver l'alimentation du bras mort	Déplacement naturel du flux de la Dordogne	3. Conserver les cortèges d'espèces faune/flore liés aux zones d'eau stagnantes pour les plans d'eau déconnectés de la rivière en période d'étiage 4. Conserver les zones naturelles favorables à la reproduction des poissons liées aux zones d'eau stagnantes pour les plans d'eau connectés de la rivière en période d'étiage
3 Développer l'extension d'une forêt alluviale en conservant la dynamique fluviale	Assauts réguliers de rivière Dordogne contre les berges de l'îlot	5. Laisser vieillir les peuplements rivulaires arborés, pour favoriser les espèces sylvoles et leur cortège d'espèces liés au milieu humide, notamment
4 Favoriser la diversité	Fermeture et	6. Conserver une dynamique

Objectifs à long terme	Contrainte	Objectifs opérationnels et actions
biologique du site	assèchement du milieu	<p>d'actions agricoles extensives avec fauche tardive pour entretenir la prairie.</p> <p>7. Conserver les alimentations hydrauliques des habitats humides.</p> <p>8. Eviter les pollutions de la rivière</p> <p>9. Favoriser les espèces à enjeux patrimonial</p> <p>10. Limiter la perturbation des espèces invasives</p>

2. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL

2.1.1. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011

Le tableau ci-dessous résume les actions engagées sur le site entre septembre 2011 et fin 2012 :

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairies de fauche / 0507, 0469, 0168, 0171, 0175, 0176, 0179 et 0180	Action 1.1 Actions de fauche mécanique	Septembre 2011 et juillet 2012	0,25
Prairie humide de type mégaphorbiaie attenante à la grande prairie de fauche / 0183 et 0184	Action 2.2 Actions mécaniques de gyrobroyage	Septembre 2011	0,25
Stations de <i>Carex brizoides</i> de la prairie de plaine medio-européenne / 0198 et 0199	Action 3.3 Arrachage manuel sélectif de la Vigne vierge	Juin juillet et aout 2012	1,75
	Action 3.4 Action de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) des bandes herbacées en cours de restauration (15 % de la portion adjacente des lisières feuillues)	Juin et aout 2012	0,75
	Action 3.5 Action de débroussaillage d'une portion de 10% supplémentaire d'ourlet dominé par la Vigne vierge et la Ronce	Juin	0,5
	Action 3.6 Action de transplantation des individus de Frêne	Janvier 2012	1
Lutte contre les invasives / 0192, 0195, 0167 et 0508	Action 4.7 Abattage en tire-sèves de nouveaux sujets d' <i>Acer negundo</i>	Septembre 2011 et Juin et juillet 2012	2

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
	Action 4.8 Annelage de nouveaux sujets d'Acer <i>negundo</i>	Juin 2012	0,25
	Action 4.9 Reprise des tire-sève d'Acer <i>negundo</i>	Juin, juillet, août et octobre 2012	2
	Action 4.10 Arrachage de Balsamine de l'Himalaya	AOÛT	0,5
Nettoyage du site / Tout le site	Action 5.11 Ramassage des déchets	Septembre	1,25
Animation locale et foncière	Action 6.12 Surveillance du site et contacts avec les riverains et usagers	Toute l'année	1
Tout le site Fiche action 7 « porté à connaissance »	Action 7.13 Coordination d'appel à bénévoles dans le cadre d'un chantier Nature	AOÛT	2

Action 1.1: « Action de fauche mécanique »

En 2011 et 2012, M. JOUGLAS est intervenu pour réaliser des actions mécanisées, dans le respect des dates de fauche tardives préconisées par le CEN MP. Celles-ci visent à la conservation d'un milieu ouvert, idéal pour une végétation basse et diversifiée, propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets).

Notons toutefois, qu'en 2011, malgré une première fauche réalisée le 28 juillet, l'exploitant agricole a sollicité le CEN MP en vue de la réalisation d'une seconde série d'interventions. Exceptionnellement, au regard d'année particulièrement défavorable, et devant les faibles enjeux (surtout entomologiques) constatés à cet instant particulier, le CEN MP a accepté sa demande et M. JOUGLAS est alors revenu travailler sur les prairies à partir du 20 septembre.

Par ailleurs, les actions de fauche de la saison 2012 ont été réalisées à partir du 28 juillet.



Prairie de fauche avant et après les actions de fauche

Action 2.2: « Action mécanique de gyrobroyage »

Comme il était envisagé dans le plan de gestion, une opération de gyrobroyage fut réalisée en 2011 sur la partie d'ourlet forestier humide.

L'intervention a été réalisée par M. JOUGLAS le 20 septembre 2011. En échange de la gratuité du foin, l'exploitant agricole s'est en effet engagé à gyrobroyer cette zone tous les 4 ans.

Précisons que suite à la demande du CEN MP, l'agriculteur a laissé une bande enherbée, d'une vingtaine de mètre de large, le long de la paroi de galets instables qui surplombe la Dordogne.

Compte tenu des récents phénomènes d'érosion et de l'effondrement de certains pans de rives sur l'îlot de Combe Nègre, CEN MP a en effet décidé de maintenir le jeune boisement de frênes qui s'est installé sur ce cordon. Cette bande sera gérée comme ripisylve et ne nécessitera plus, à l'avenir, l'intervention d'outils mécanisés.

Avant gyrobroyage de la zone, notons également la présence d'une forte concentration de plantes invasives.



Dynamique de la végétation de la ripisylve un an après l'action mécanisée

Actions 3.3: « Arrachage manuel sélectif de la Vigne vierge »

En 2011, des prospections complémentaires ont permis de retrouver une station d'espèce à enjeux sur le site, la Laïche fausse brize (*Carex brizoides*). Protégée dans le département du Lot, le maintien de cette cypéracée sur l'îlot nécessite des interventions ciblées.

Bien que des actions ne soient pas programmées dans le plan de gestion (de 2004), les travaux pour la prise en compte des stations ont été effectués.

Dans la continuité de ce qui avait été engagé en été 2011, le technicien de gestion du CEN MP a procédé à un arrachage manuel et sélectif de la Vigne vierge (*Parthenocissus sp*). Cette plante exotique est particulièrement envahissante et localement « ancrée » dans les stations des noyaux de population de *Carex brizoides*. Cette action permet non seulement de limiter la destruction des habitats en place, mais aussi d'intervenir sur les rhizomes. Notons que manuellement, et même de façon très minutieuse, il est très difficile de tout arracher tellement les lianes et rhizomes sont cassants. D'autres interventions seront à prévoir les années suivantes.

Les plantes arrachées ont été exportées sur les tas existants en limite forestière pour compostage.



Population de *Carex brizoides* avant et après l'arrachage manuel

Actions 3.4: « Actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) des bandes herbacées en cours de restauration (15 % de la portion adjacente des lisières feuillues) »

Dans l'optique de protéger et de maintenir à long terme un habitat favorable à la Laïche fausse brize (*Carex brizoides*), le CEN MP a décidé d'intervenir en plusieurs étapes et de manière différenciée selon le taux d'embroussaillage du site.

Le technicien de gestion CEN-MP a donc travaillé sur les zones non colonisées par la Laïche fausse brize (*Carex brizoides*) sur lesquelles des actions de fauche avaient déjà été effectuées en 2011. Pour faciliter la gestion conservatoire et maintenir le bon état de conservation de la prairie de plaine medio-européenne, une pression de fauche a en effet été maintenue sur les secteurs anciennement colonisés par la Vigne vierge (*Parthenocissus sp*).

Le résultat de coupe a été exporté sur les tas existants en limite forestière pour compostage.



Avant et pendant les actions de débroussaillage des ourlets colonisés par la Vigne vierge en 2012

Actions 3.5: « Actions de débroussaillage d'une portion de 10% supplémentaire d'ourlet dominé par la Vigne vierge et la Ronce »

Dans la continuité des actions engagées en 2011, le technicien de gestion du CEN-MP a mené un nouveau travail de débroussaillage sur une portion de l'ourlet dominé par la Vigne vierge (*Parthenocissus* sp) et adjacente aux lisières feuillues. La vigne, bien installée en sous-bois, tend en effet à coloniser rapidement les milieux ouverts et ensoleillés de la prairie de plaine medio-européenne.

Le résultat de coupe a été exporté sur les tas existants en limite forestière pour compostage. Notons qu'une interruption de gestion sur cette ancienne parcelle cultivée serait donc propice à une banalisation du milieu avec notamment un élargissement de l'ourlet et l'installation de jeunes ligneux.

Actions 3.6: « Actions de transplantation d'individus de Frêne »

En 2011, les salariés du CEN MP ont constaté l'installation d'une centaine d'individus de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) à l'intérieur de la prairie de plaine medio-européenne. Afin de limiter la concurrence des ligneux sur les herbacées et de pérenniser les stations de Laîche fausse brize (*Carex brizoides*) dans les années à venir, l'association a donc décidé d'intervenir.

Ainsi, au début de l'année 2012, un chantier Nature a été organisé sur le site. Une dizaine de bénévoles y ont participé et ont aidé les salariés dans leurs tâches. Ces actions ont contribué à limiter la colonisation des ligneux sur les secteurs où poussent les laïches. De plus, tous les plans déterrés, de 50 cm de hauteur, ont été replantés de sorte à favoriser le retour de la ripisylve d'un autre secteur, fortement colonisé par l'Erable négundo (*Acer negundo*).



Paysage avant et pendant le chantier bénévole organisé pour la transplantation des frênes.

Actions 4.7: « Abattage en tire-sève de nouveaux sujets d'*Acer negundo* »

L'Erable négundo (*Acer negundo*) est une espèce nord-américaine qui a été introduite en Europe à partir du 19^{ème} siècle. Il s'est aujourd'hui très bien implanté dans les ripisylves où il domine, jusqu'à détrôner les espèces typiques des forêts alluviales.

Dans la continuité des actions engagées en 2011 sur l'ancienne prairie centrale (zone qui bénéficie actuellement et selon le plan de gestion en vigueur de l'expansion de la ripisylve) et dans les secteurs boisés de l'extrémité sud-est de l'îlot, le technicien de gestion du CEN-MP a continué en 2012 la lutte contre cette espèce sur le site. Ainsi en 2012, de nouvelles colonies d'arbres se situant sous le viaduc de l'autoroute ont été « traitées » en tire-sève.

Rappelons que pour éviter que les souches ne rejettent massivement, rendant difficile toute forme de gestion conservatoire par la suite, le CEN MP a utilisé une méthode alternative. Il s'agit de tronçonner les troncs à 1 mètre de hauteur alors que l'arbre est encore en activité : les tire-sève. Stoppés en pleine période de sève, luttant pour cicatriser, mais dans l'incapacité de pouvoir réaliser sa photosynthèse, cette technique permet d'épuiser les individus jusqu'à ce que les racines ne meurent et que les troncs ne s'assèchent. Il faut ensuite envisager plusieurs passages à intervalles réguliers pour s'assurer du dépérissement de la souche (actions 4.9 décrites ci-dessous). En effet, les rejets doivent être coupés plusieurs fois au cours de l'année et de même les années suivantes.

Notons que suite au travail de tronçonnage, les bois ou rémanents tombés au sol sur les chemins, prairies de fauche ou à l'intérieur du bras mort ont été exportés à l'intérieur de zone boisée non inondable et mis en tas selon les cas.



Gestion de nouveaux tire-sèves d'Erable négundos (*Acer negundo*) en 2012

Actions 4.8: « Annelage de nouveaux sujets d'*Acer negundo* et de Robiniers faux-acacias »

Dans la continuité des actions engagées, de nouveaux sujets remarquables d'Erable négundo (*Acer negundo*) ont été annelés en 2012.

Rappelons qu'il s'agit de créer à la tronçonneuse et à hauteur d'homme, une blessure circulaire et continue de 30 à 40 cm de large, afin de détruire les vaisseaux situés sous l'écorce, seule partie vivante du tronc.

Les racines s'affaiblissent et les individus meurent après un à quatre ans selon leur vitalité.

Dans le même temps, nous créons dans l'îlot, du bois mort sur pied. Ces niches écologiques, qui manquent sur l'îlot, sont particulièrement favorables aux insectes xylophages, champignons et même à certaines espèces d'oiseaux.

Notons qu'en 2012, le technicien du CEN MP n'a pas observé de résultat représentatif quant à ses actions entamées en 2011.

Actions 4.9: « Reprise des tire-sève d'*Acer negundo* et de Robiniers faux-acacias »

Quatre séries d'interventions distinctes visant à la dévitalisation des individus allochtones coupés à un mètre de hauteur en 2011 et 2012 ont été effectuées en 2012.

Les rejets de chaque tire-sève ont ainsi été coupés à des intervalles bien réguliers et les résultats obtenus sont très satisfaisants puisqu'en fin d'année 2012, 70% des individus coupés en 2011 et dont le diamètre ne dépassait pas une circonférence de 40 cm sont morts.

Bien que ces résultats soient très positifs, le technicien du CEN MP n'a toutefois pas pu établir une moyenne équivalente de résultat quant à ses actions entamées en 2011 sur les arbres d'une circonférence supérieure à 40 cm. Toutefois, les tronçonnages de ces individus et de leurs rejets ont sans aucun doute favorisé l'installation des plantes rivulaires autochtones. Notons d'ailleurs que l'Erable négundo (*Acer negundo*) ne semble pas réussir à se développer dans les secteurs historiques de bois humides, nullement colonisés.

Notons par ailleurs que l'expérimentation menée sur les sujets coupés au niveau du sol lors du chantier d'hiver 2011 ne donne pas de résultat positif. Les arbres rejettent massivement malgré le fait qu'ils aient été repris avec la même fréquence que les tire-sève.

Actions 4.10: « Arrachage des Balsamines de l'Himalaya »

Dans la continuité des actions engagées, le technicien du CEN MP est intervenu en aout 2012 sur une station de Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

Pour se protéger du caractère envahissant de cette espèce exotique, il est nécessaire d'intervenir avant la germination des graines et d'arracher les individus (avec leur racine) de manière sélective. Cette station se trouvant à l'entrée du bras mort est à surveiller car sans intervention, ses graines pourraient être disséminées en période de crue et considérablement augmenter les populations du reste du site.

Notons que les individus arrachés ont été exportés sur des tas existants pour compostage.

Actions 5.11: « Ramassage des déchets »

Un chantier Nature a été organisé par le CEN MP fin septembre 2012 dans le but de nettoyer des berges d'une partie du site. Toutefois, cette journée, programmée de longue date, a été particulièrement pluvieuse et le technicien du CEN MP a finalement annulé l'activité programmée. Ayant fait le déplacement, le salarié du CEN MP a tout de même nettoyé de ses déchets une partie du site.

Actions 7.13: « Coordination d'appel à bénévoles dans le cadre d'un chantier Nature »

Deux journées distinctes d'appel à bénévoles ont été organisées en 2012 (actions 3.6 et 5.11 décrites ci-dessus).

2.1.2. ACTIONS PREVUES POUR 2013

Le tableau ci-dessous résume les actions envisagées sur le site suite au déroulement des événements des années 2011 et 2012.

Unités de gestion / Parcelle et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairies de fauche	Action 1.1 Action de fauche mécanique	Juillet /mi-aout	0,25
Prairie humide de type mégaphorbiaie attenante à la grande prairie de fauche	Action 2.2 Action de tronçonnage visant à la reprise pluriannuelle des rejets d' <i>Acer negundo</i> en tire-sève	Septembre	1,5
Stations de <i>Carex brizoides</i> de la prairie de plaine medio-européenne	Action 3.3 Arrachage manuel sélectif de la Vigne vierge	Juin et aout	3
	Action 3.4 Action de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) des bandes herbacées en cours de restauration (25 % de la portion adjacente des lisières feuillues)		2
	Action 3.5 Action de débroussaillage d'une portion de 10% supplémentaire d'ourlets dominés par la Vigne vierge et la Ronce	Juin	1
	Action 3.6 Action de transplantations des individus de Frêne	Octobre	0,5
Lutte contre les invasives	Action 4.7 Abattage en tire-sèves de nouveaux sujets d' <i>Acer negundo</i> et du Robinier faux-acacia	Aout	1,5
	Action 4.8 Annelage de nouveaux sujets d' <i>Acer negundo</i> et du Robinier faux-acacia		0,5
	Action 4.9 Reprise des tire-sève d' <i>Acer negundo</i> et du Robinier faux-acacia	Juin, aout et octobre	3
	Actions 4.10 Arrachage des Balsamines de l'Himalaya	Aout	0,5
Nettoyage du site	Action 5.11 Ramassage des déchets		1,25
Animation locale et foncière	Action 6.12 Coordination et participation à une commission de gestion proposée sur le site avec les différents partenaires et riverains intéressés. Thématique chasse « gros gibier » à aborder	Mars	1,5

Unités de gestion / Parcelle et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
	Action 6.13 Surveillance du site	Toute l'année	0 (le temps de travail est déjà pris en compte ci-dessus)
Tout le site Fiche action 7 « porté à connaissance »	Action 7.14 Coordination d'un appel à bénévoles dans le cadre d'un chantier Nature	Janvier 2012 et	0 (le temps de travail est déjà pris en compte ci-dessus)

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

Actions 1.1 : « Actions de fauche mécaniques »

M. JOUGLAS s'est engagé à assurer une fauche tardive entre mi-juillet (au plus tôt) et mi-août de l'année 2013 et pour les années à venir.

La gestion future, par fauche tardive et exportation régulière pourra permettre une meilleure diversité floristique et faunistique amenant de nouveaux enjeux.

Par la fauche, nous conserverons en effet un milieu ouvert, idéal pour une végétation basse, et diversifiée propice à l'alimentation de l'entomofaune (papillons, araignées et criquets). Par l'exportation du résultat de fauche, nous limiterons l'enrichissement du sol et permettrons l'expression de la flore des habitats prairiaux.

Action 2.2 : « Actions de tronçonnage visant à la reprise pluriannuelle des rejets d'*Acer negundo* en tire-sèves»

M. JOUGLAS s'est engagé à alterner, sur 4 ans, une intervention de gyrobroyage sur la bande herbacée d'ourlet humide ombragé qui borde la grande prairie de fauche. Dans la continuité de ce qu'avait déjà fait son père en 2007, il est ainsi intervenu en 2011.

Cette action, de moindre coût pour le CEN MP, semble pertinente pour rajeunir la zone, éviter la transformation en milieu forestier et donc conserver ce faciès de mégaphorbiaie.

Cependant, d'après les observations constatées par les salariés du CEN MP, ce cycle semble trop long pour limiter l'expansion de l'Érable négundo (*Acer negundo*) et la perturbation qu'ils engendrent sur l'habitat en place. Une action intermédiaire et ciblée est donc envisagée. Il s'agit d'intervenir, 2 ans après le gyrobroyage, sur tous les ligneux invasifs observés sur cette zone et de les couper à 1 mètre de hauteur en pleine période de sève. Une action mécanique combinée à action manuelle contribuera à rétablir un nouvel équilibre sur la mégaphorbiaie.

Le tableau ci-dessous résume le calendrier de fauche des actions envisagées sur les bandes enherbées correspondantes à partir de 2013. Après l'année t 4 (2016), on recommence le cycle comme indiqué à l'année t 1.

	Année t 1 (2013)	Année t 2 (2014)	Année t 3 (2015)	Année t 4 (2016)	Année t 0 (2017)
Type d'intervention	Manuelle	Année de repos sans gestion	Mécanique	Année de repos sans gestion	Manuelle

Actions 3.3 : « Arrachage manuel sélectif de la Vigne vierge »

En 2013, deux séries d'intervention seront menées pour l'arrachage sélectif de la Vigne vierge (*Parthenocissus* sp.) qui rejette encore, malgré les campagnes d'arrachage de 2011 et 2012) au sein de la zone prairiale propice à la Laîche fausse brize (*Carex brizoides*). Les lianes et rhizomes arrachés seront mis sur les tas existants en limite forestière pour compostage.

Actions 3.4: « Actions de fauche manuelle (débroussailleuse thermique) des bandes herbacées en cours de restauration (25 % de la portion adjacente des lisières feuillues) »

Le technicien de gestion CEN-MP interviendra sur les zones non colonisées par la Laîche fausse brize (*Carex brizoides*) sur lesquelles des actions de fauche avaient déjà été effectuées en 2011 et 2012. Pour faciliter la gestion conservatoire et maintenir le bon état de conservation de la prairie de plaine medio-européenne, une pression de fauche est en effet à maintenir sur ces secteurs anciennement colonisés par la Vigne vierge (*Parthenocissus* sp.). Le résultat de coupe sera mis sur les tas existants en limite forestière pour compostage.

Actions 3.5 : « Actions de débroussaillage d'une portion de 10% supplémentaire d'ourlets dominés par la Vigne vierge et la Ronce »

En 2013, dans la continuité des actions engagées en 2011 et 2012, le technicien de gestion du CEN-MP mènera un nouveau travail de débroussaillage sur la portion de l'ourlet dominé par la Vigne vierge (*Parthenocissus* sp.) et adjacente aux lisières feuillues. La vigne, bien installée en sous-bois, tend en effet à coloniser rapidement les milieux ouverts et ensoleillés. A terme, il faudra donc intervenir sur toute la circonférence de l'ourlet banalisée par cette espèce invasive pour ne pas voir diminuer la surface existante de prairie de plaine medio-européenne.

Le résultat de coupe sera mis sur les tas existants en limite forestière pour compostage.

Actions 3.6 : « Actions de transplantations des individus de Frêne »

Malgré les transplantations effectuées lors de l'action bénévole de janvier 2012 (actions 3.6, décrites dans le paragraphe précédent), les salariés du CEN MP ont constatés l'émergence de nouveaux individus de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) apparus spontanément lors de la saison 2011/2012.

Une nouvelle action sera donc entreprise à l'intérieur de la prairie pour limiter sa colonisation par les ligneux et favoriser le retour de la ripisylve d'un autre secteur.

Etant donné qu'il est plus facile d'intervenir sur des petits plans, cette action sera systématiquement reconduite les années à venir.

Actions 4.7 et 4.8 : « Abattage en tire-sève et annelage de nouveaux sujets d'Erables negundo et de Robiniers faux-acacias »

Observant de très bons résultats quant aux travaux de gestion engagés contre les invasifs d'Erable négundo (*Acer negundo*) dans tous les secteurs d'intervention, le CEN MP a décidé de poursuivre la lancée avec une nouvelle zone à « nettoyer » en 2013. Les interventions s'articuleront ainsi au niveau du périmètre de la lisière forestière de la petite prairie de fauche.

Dans la continuité des actions engagées en 2011 et 2012, de nouveaux arbres de petit diamètre seront ainsi traités en tire-sève, alors que les plus gros seront annelés.

Les bois ou rémanents tombés du côté prairial seront exportés à l'intérieur du bois humide et mis en tas selon les cas. L'intervention sera réalisée en période de sève, mais prévue comme tardive pour éviter une perturbation de la nidification des oiseaux. Par ailleurs, un chantier bénévole sera organisé pour sensibiliser les riverains à cette problématique et pour aider le technicien du CEN MP dans ses tâches.

Actions 4.9 : « Reprise des tire-sèves d'Erable negundo et de Robiniers faux-acacia »

Trois séries d'interventions distinctes visant à la dévitalisation des individus allochtones coupés à 1 mètre de hauteur en 2011 et 2012 seront développées au cours des mois de juin, août et octobre. Il s'agit de couper les rejets de chaque tire-sève et d'obtenir en 2013 les premiers résultats d'éradication pour plus de la moitié du pourcentage des sujets traités.

En octobre, le technicien du CEN MP interviendra également une première fois sur les rejets des arbres coupés au mois d'août 2013.

Actions 4.10 : « Arrachage des Balsamines de l'Himalaya »

Dans la continuité des actions engagées en 2011 et 2012, une nouvelle campagne sera effectuée sur les premières zones où le CEN MP a entamé l'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*). La zone est aujourd'hui nettement moins colonisée, ce qui permettra, avec le temps réservé à cette action, d'étendre le travail sur un nouveau secteur.

Actions 5.11 : « Ramassage des déchets »

Situé en bordure de la Dordogne, le site est sujet au manque de civisme de certains riverains et usagers de la rivière. Un grand nombre de déchets sont donc drainés par cet axe et contribuent à la dégradation du milieu. Un nettoyage annuel est donc prévu mi-août 2013. En marge du travail à accomplir, cette action permettra également de parcourir le site et de veiller à ce que tout soit en ordre.

Actions 6.12 : « Coordination et participation à une commission de gestion proposée sur le site avec les différents partenaires et riverains intéressés. Thématique chasse « gros gibier » à aborder »

Suite à la sollicitation d'une société de chasse locale à la faveur du droit de chasse sur l'îlot, une rencontre sera organisée sur le site en début d'année. Les discussions permettront de clarifier la situation des différents acteurs, dont le CEN MP, et d'aboutir à une conclusion claire, comprise de tous. Elles seront ainsi suivies des engagements correspondants des uns et des autres.

Selon les acteurs participant à la commission, d'autres thèmes pourront être abordés.

Actions 6.13 : « Surveillance du site »

Ces actions sont quotidiennes lors de la venue des salariés du CEN MP sur les sites. Notons toutefois que si certaines activités illicites observées sur l'îlot en 2011 2012 (extraction du sable de l'îlot en dehors du site, fréquentation de motos, quads ou 4*4 sur les plages de galets et bras mort, etc.) sont de nouveau relevées, des contacts seront à envisager avec les gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Actions 7.14 : « Coordination d'un appel à bénévoles dans le cadre d'un chantier Nature »

Au cours de l'année 2013, en appuis avec la Commune de Pinsac, l'association Nature Midi-Pyrénées et le CPIE Midi-Quercy, le CEN MP fera appel au mois d'août à des bénévoles dans le cadre d'un chantier Nature organisé sur le site pour contribuer à la réalisation des travaux à poursuivre contre la lutte des espèces invasives.

Selon le nombre d'inscrits et leur motivation, cela devrait permettre de finaliser le lancement d'une nouvelle intervention sur l'Erable négundo (*Acer negundo*) de la lisière de la petite prairie.

Préalablement à l'opération, de sorte à optimiser les résultats de l'action bénévole, le technicien de gestion du CEN MP préparera le chantier. Il assurera entre autres la coupe des branchages tombés dans la prairie, qui seront à exporter en sous-bois,

En plus de l'avancement des travaux de gestion sur la zone, l'opération devrait aussi contribuer à sensibiliser le public local aux différentes problématiques liées aux « zones humides ».

3. INVENTAIRES & SUIVIS NATURALISTES

3.1.1. FLORE

Trois relevés phytosociologiques ont été réalisés sur la zone à *Carex brizoides*. Ils permettront d'évaluer les évolutions du milieu naturel sur ce secteur et de mesurer l'incidence de la gestion. Les résultats en seront exploités ultérieurement.

3.1.2. FAUNE

Des relevés arachnologiques ont été réalisés à l'aide de la technique du D-Vac (aspirateur thermique) sur la zone à *Carex brizoides*. Comme pour les relevés phytosociologiques, ils permettront d'engager un suivi de ce milieu particulier, voire de mesurer l'incidence de la gestion, via l'évolution du peuplement des araignées sur cette zone.

Ces relevés seront élargis en 2013. Ils seront également réalisés sur les autres milieux prairiaux du site afin de les comparer à ceux de la zone à *C. brizoides*. Il sera intéressant de voir si les peuplements aranéologiques de ces différents milieux sont différents. Il sera alors possible de voir s'il existe un peuplement caractéristique de la zone à *C. brizoides*.

47 taxons ont été inventoriés au cours de ces relevés. Les résultats seront exploités ultérieurement.

Les prospections ont également permis de compléter le peuplement odonatologique du site. 19 espèces ont été notées sur le site en 2012.

La recherche d'exuvies sur la partie amont de l'île a notamment permis de confirmer la reproduction de plusieurs anisoptères qui n'avaient pas encore été contactés sur le site, notamment *Boyeria irene*, *Onychogomphus uncatatus* et *Oxygastra curtisii*.

La présence de la Loutre d'Europe est également confirmée sur le site. Bien que sa présence soit déjà connue sur le site, la découverte de nouvelles épreintes en 2012, confirme que celle-ci continue à utiliser le site.